Île-de-France : les clandestins bénéficient de 75% de réduction sur le Pass Navigo avec l'appui de l'UMP.

22/11/2014 à 11h32

Voici les détails de cette mesure votée en février 2012 au Conseil Régional (Réduction Solidarité Transport) telle qu'elle est décrite sur le site du S.T.I.F. (Syndicat des Transports d'Île-de-France).

Source : STIF

Les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou **de l'Aide Médicale de l'État (AME), ainsi que les membres de leur foyer**, et les chômeurs titulaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) ne bénéficiant pas de la CMU-C, **peuvent obtenir la Réduction Solidarité Transport, financée par la Région Île-de-France et le STIF.**

Celle-ci permet l'achat de forfaits Solidarité Transport, Semaine ou Mois, vendus avec 75 % de réduction sur le tarif des forfaits Navigo correspondants et l'achat de carnets de Ticket t+ et de billets « Origine-Destination » (valables sur

le RER et le réseau SNCF Transilien), en carnet ou à l'unité, avec 50 % de réduction.

- *Le Forfait Solidarité Transport, Semaine ou Mois, est délivré exclusivement sur passe Navigo et* ***a les mêmes caractéristiques que le forfait Navigo*** *correspondant.*
- *Les billets à tarif réduit restent des tickets magnétiques.*
- *Le passe Navigo, chargé du droit à Réduction Solidarité Transport, est nécessaire pour pouvoir les acheter et en justifier l'utilisation.*
- ***Le droit à réduction est attribué pour une durée de 1 à 12 mois****, selon le type et la fin des droits sociaux.* ***Il peut être ensuite renouvelé*** *auprès de l'Agence Solidarité.*

Cette mesure a été soumise au vote de l'assemblée lors d'une séance plénière des 16 et 17 février 2012 du Conseil Régional d'Île-de-France, dont le procès verbal est consultable ici, de la page 78 à 81 inclus (rapport CR 04-12 consacré aux aides régionales au financement des déplacements en transports en commun) :

Procès Verbal

Pv Conseil Régional IDF

Comme on peut le constater dans le Procès Verbal, **le groupe M.P. (acronyme de Majorité Populaire)** du Conseil Régional, représentant les **élus UMP**, valide tous les articles de cette délibération avec tous les autres groupes politiques, pour aboutir à son **adoption** :

Voici la liste des élus présents lors du vote :